

Pont Péan, le 12 octobre 2018

Aux Comités Régionaux pour diffusion aux :
 - Clubs
 - Comités départementaux
 - Membres des commissions techniques

Réf : CTR/2018-2019/013

Affaire suivie par Julie ROUSSEL : julie.rousseau@ffgym.fr

Objet : Formation + Examen des Juges AEROBIC N1/N2 et N3 2018/2019

Mesdames, Messieurs,

Veillez prendre connaissance des dates et modalités de l'offre de **formation** pour l'examen des juges **AEROBIC N1/N2 et N3 (open à l'Inter-région)** pour la saison sportive 2018/2019 .

	DATES	LIEU
Stage Formation N° 1 « Regroupement » Niveaux 1, 2 et 3	Du 10 au 11 Novembre 2018 Samedi : 10h00 à 20h00 Dimanche : 9h00 à 13h00	Maison des Sports Comité régional Gymnastique Pays de la Loire 44, Rue Romain Rolland 44000 NANTES
Stage Formation N° 2 + Examen « Regroupement » Niveaux 1, 2 et 3	1^{ER} Décembre 2018 Formation : 10h00 à 13h00 Examen : 14h00 à 16h00	
Stage Formation continue « Regroupement » Niveaux 2, 3 et 4	13 janvier 2019 10h30 à 16h30	Lieu à définir en fonction du nombre d'inscriptions

PRE-REQUIS POUR LA FORMATION DE JUGE :

- **Avoir imprimé et lu** le règlementation technique AEROBIC 2018-2019
- ⇒ **Avoir imprimé et lu** la Lettre FFGym AEROBIC ainsi que les éventuelles annexes
- ⇒ **Les documents sont disponibles sur le site www.ffgym.fr rubrique « mon espace licencié » / compétition / Base documentaire AEROBIC. Apporter les documents le jour de la formation, aucune impression ne pourra être faite sur place !**

PRE-REQUIS POUR L'EXAMEN DE JUGE :

- Être licencié FFGym
- Avoir 15 ans dans l'année civile de référence de la licence pour le N1
- Etre titulaire du N1 et validé 2 sessions de jugement pour se présenter au N2
- Etre titulaire du N2 et validé 2 sessions de jugement pour se présenter au N3
- Présence obligatoire en formation

PRE-REQUIS POUR LA FORMATION CONTINUE DE JUGE :

- Être licencié FFGym
- Être juge AEROBIC niveau 2, 3 ou 4

OBJECTIFS DE LA FORMATION : Compétences à acquérir pour valider l'examen

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Programme de référence	Fédéral A et B	National A et B	National A et B
Fonction	Juge A Juge E Juge D Juge arbitre	Juge A Juge E	Juge Arbitre en NB Juge D en NB Juge A Juge E
Généralités	• Connaissance du Règlement Technique et de la Lettre FFGym	• Connaissance du Règlement Technique, de la Lettre FFGym et du code FIG	• Connaissance du Règlement Technique, de la Lettre FFGym et du code FIG
Artistique	• Maîtrise du didacticiel Artistique Fédéral A	• Connaissance des critères adaptés au national A et B • Connaissance des échelles de valeur	• Connaissance des critères adaptés au national A et B • Connaissance des échelles de valeur
Exécution	• Maîtrise du didacticiel exécution fédérale A	• Reconnaissance des difficultés des programmes NB et NA • Maîtrise du didacticiel exécution NA/NB	• Maîtrise du didacticiel exécution NA/NB
Difficultés	Grille Fédérale A : • Reconnaissance des difficultés • Connaissance des valeurs des éléments et Exigences Techniques Minimales		Grille Nationale B : • Reconnaissance des difficultés • Connaissance des valeurs des éléments et Exigences Techniques Minimales
Symbolique	Grille Fédérale A : • Maîtrise de la symbolique	Code FIG: • Maîtrise des symboles de base	Grille Nationale B : • Maîtrise de la symbolique

OBJECTIF DE LA FORMATION CONTINUE N2, N3, N4

Rappel de la réglementation en vigueur pour la saison
 Développement de l'expertise d'analyse des différents secteurs de jugement
 Notation vidéo de routines complètes par secteur de jugement
 Harmonisation du jugement avec les directives fédérales avant le début des compétitions

Public : tout juge N2 à N4 motivé et impliqué dans le jugement, soucieux de la pertinence des notes posées en compétition.

COÛT FORMATION : Les tarifs des actions de formation sont fixés comme suit :

- Frais pédagogiques + examen juge N1 et N2 : 70 €
- Frais pédagogiques + examen juge N3 : 100 €
- Frais d'examen seul : 25 €
- **Formation continue** : 40 €

Cependant, afin d'alléger le coût pour le stagiaire et clubs, le Regroupement en synergie avec les 3 régions a décidé de prendre une partie des frais charge déduite dès l'inscription **sous conditions suivantes** :

- **Un accompagnement aux clubs conventionnés 2018/2019**
- *(attestation du comité régional concerné à fournir avec l'inscription)*
- **Un accompagnement si règlement avant date précisée ci-dessous**

Par conséquent, les prix demandés aux clubs (participation regroupement déduite) seront les suivants :

Coût total inscription + formation niveau 1,2 + examen (livret juge fourni) :

- 60 € pour clubs conventionnés et règlement avant le 20 octobre 2018
- 65 € pour clubs non conventionnés et règlement avant le 20 octobre 2018
- 70 € pour tout règlement effectué après le 20 octobre 2018

Coût total inscription + formation + examen N3 :

- 85 € pour clubs conventionnés et règlement avant le 20 octobre 2018
- 90 € pour clubs non conventionnés et règlement avant le 20 octobre 2018
- 100 € pour tout règlement effectué après le 20 octobre 2018

Coût formation continue N2, N3, N4 :

- 15 € pour clubs conventionnés et règlement avant le 5 Novembre 2018
- 30 € pour clubs non conventionnés et règlement avant le 5 Novembre 2018
- 40 € pour tout règlement effectué après le 5 Novembre 2018

Règlement :

- **Par chèque bancaire à l'ordre de :** COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DES PAYS DE LA LOIRE (CPTÉ REGROUPEMENT)
- **Par virement bancaire :** RIB en annexe

Coût Hébergement et restauration :

- **stage 1 : 10 et 11 Novembre 2018 :**
Hébergement libre
Repas : non organisés
- **stage 2 : 1er Décembre 2018 :**
Repas : non organisés
- **Formation continue : 13 janvier 2019 : lieu à préciser**

N'oubliez pas, si vous êtes concernés d'utiliser les aides à la formation par le biais des différents organismes OPCA (UNIFORMATION etc...).

En cas d'absence **ou** d'annulation 5 jours avant la formation, les frais d'inscription (25 €) ne seront pas remboursés.

INSCRIPTION : à l'aide du formulaire en cliquant sur le lien ci-dessous IMPERATIVEMENT avant le 20 octobre 2018 :

[Formation juges Aérobic N1/N2/N3 et Formation continue - Bretagne - Pays de la Loire - Centre Val de Loire](#)

A renseigner avant le 20 octobre 2018 pour formation + Examen et 5 nov pour formation continue en lisant bien en amont la circulaire pour conditions tarifaires.

REmplir le formulaire

Pour tout renseignement technique, contactez Julie ROUSSEL (julie.rousseau@ffgym.fr ou 06.70.14.60.04) ou votre responsable régional.

Vous en souhaitant bonne réception, et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Le Coordonnateur Technique du Regroupement
B. BAGUELIN**

**Le Délégué Fédéral
Luc LE ROY**



C.P.I : DTRG -CTE -Responsable des juges - Encadrement

Benoit BAGUELIN
Coordonnateur « Regroupement »
7 rue des Mésanges - 35131 PONT PEAN
Port : +33 (0) 6 03 43 71 36
E.mail : baguelin.ffgym@wanadoo.fr

Luc LE ROY
Délégué fédéral
Port : +33 (0) 6 45 60 48 49
E.mail : luc.le.roy@hotmail.fr

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, Monsieur ou Madame.....

Père, mère, tuteur de,

NOM : PRENOM:.....

Né(e) le :

N° DE SECURITE SOCIALE :

Groupe Sanguin :

Demeurant à :

Téléphone :.....

Traitement médical ou allergies :

1) Déclare autoriser mon fils - ma fille, à participer aux différentes activités proposées durant les stages de formation de juges AEROBIC aux dates suivantes :

- ✓ du 10 au 11 novembre 2018 à NANTES
- ✓ du 1 au 2 décembre 2018 à NANTES
- ✓ 13 janvier 2019

2) Déclare autoriser, responsable du stage à faire pratiquer sur le mineur, les interventions chirurgicales d'urgences éventuelles, sous anesthésie, selon les prescriptions du médecin.

OUI*

NON*

Le signataire voudra bien ajouter de sa main au-dessous de la date, la mention
« LU ET APPROUVE, BON POUR AUTORISATION »

A Le.....

SIGNATURE

* Rayer les mentions inutiles